

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
COURBEVOIE

①1 N° de publication : **3 048 598**
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

②1 N° d'enregistrement national : **16 70563**

⑤1 Int Cl⁸ : **A 47 G 29/093 (2017.01), A 47 G 23/02**

①2 **DEMANDE DE BREVET D'INVENTION**

A1

②2 Date de dépôt : 29.09.16.

③0 Priorité :

④3 Date de mise à la disposition du public de la demande : 15.09.17 Bulletin 17/37.

⑤6 Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du présent fascicule*

⑥0 Références à d'autres documents nationaux apparentés :

Demande(s) d'extension :

⑦1 Demandeur(s) : *BOLLINI ROGER — FR.*

⑦2 Inventeur(s) : *BOLLINI ROGER.*

⑦3 Titulaire(s) : *BOLLINI ROGER.*

⑦4 Mandataire(s) : *BOLLINI ROGER.*

⑤4 **DISPOSITIF MOBILE PORTE, VERRES, CANETTES, BOUTEILLES, REPLIABLE.**

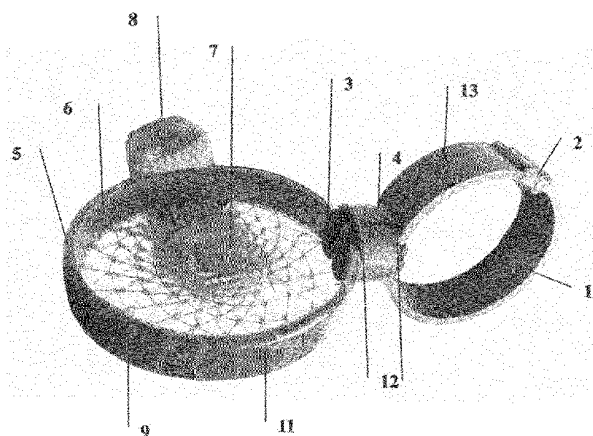
⑤7 Dispositif mobile porte, verres, canettes et bouteilles, repliable, pouvant se fixer, aux rebords d'une table, d'un accoudoir de chaise ou autre, dont l'épaisseur peut être différente. Le but étant lors d'une partie de jeux de société, cartes et autres, de ne pas encombrer la table de jeux par des boissons, cela évite qu'elle soit renversée par inadvertance et qu'elle salisse la table ou le tapis de jeux.

Le dispositif comprend une pince (1) dont l'ouverture peut varier, afin de lui permettre de se fixer sur divers supports sans glissé, celle-ci est munie à ses extrémités d'un embout anti-dérapant (2). Un panier (5) équipé d'un filet extensible (7) permet de recevoir des contenants de différentes dimensions (verre, canette, bouteille).

La pince (1) et le panier (5) sont reliés ensemble par un élastique gainé rond (3) genre tendeur qui en passant dans une entretoise (4) et suivant un trajet précis permet de maintenir la pince (1) et le panier (5) dans la forme utile du dispositif.

Le dispositif peut se replier et tenir facilement dans une poche.

Une bande de pvc dur (11) translucide ou de couleur, rétractable à chaud vient recouvrir la face extérieure (9) du panier (5). Cette bande de pvc dur (11) peut servir d'écran publicitaire.



FR 3 048 598 - A1



-1-

La présente invention concerne un dispositif mobil porte, verres, canettes, et bouteilles, repliable, pouvant se fixer sur divers supports (rebords d'une table, accoudoir de chaise ou autre) dont l'épaisseur peut variée.

5 Le dispositif permet lors d'une partie de jeux de société, cartes et autres, de ne pas encombrer la table de jeux par des boissons dont le contenant peut être soit une canette en métal, soit un verre ou une petite bouteille. Il évite qu'une partie de jeux soit perturbée par le fait que l'on salisse en renversant par inadvertance une boisson sur une table, un tapis de jeux ou autre.

10 Il existe des portes bouteilles sur certaines tables de jeux, mais ceux ci sont peut profond. Ils n'évitent pas les renversements inopportuns et l'encombrement du dessus de table. Aucun n'est prévu pour ce fixer au bord d'une table ou d'un accoudoir de chaise dont l'épaisseur peut varier. Aucun ne s'adapte aux formes diverses, des verres, des canettes en métal, ou des petites bouteilles, afin de bien les maintenir en place pour éviter leur renversement. Aucun n'est mobil et peu ce glisser dans une poche de
15 vêtement, afin de l'emmener avec soit, quant on participe à un tournoi ou une compétition.

Le dispositif suivant l'invention permet de remédier à ces inconvénients.

20 Il est composé d'une pince en forme d'anneau plat fendu d'une largeur de 20 mm, d'une épaisseur de 1,2 mm et d'un diamètre de 65 mm. Réalisée en matière PVC pression, cette pince à une capacité ressort, qui lui permet de s'ouvrir de zéro à quatorze centimètres et plus sans qu'elle se casse, ce qui offre au dispositif la possibilité d'être fixé sur des supports divers (bords de tables et autres) de différentes épaisseurs. Le
25 diamètre, l'épaisseur et la largeur de cette pince peut être agrandi ou rétréci lors de sa fabrication et en fonction des besoins.

30 Sur la partie fendue de la pince est monté par collage à chacune des ses extrémités, un embout anti dérapant, fait soit en caoutchouc ou en plastique mous, ce qui permet une meilleure adhérence de la pince et évite au dispositif de glisser lorsqu'il est en place.

Un panier souple et extensible permet de recevoir et de maintenir en place des contenants de formes et de poids différents, verre, petite bouteille, canette en métal, il supporte et amortit les coups intempestifs en ce balançant, il évite ainsi le renversement .

35 Ce panier est formé par un anneau plat en plastique pvc de 15 mm de large, d'une épaisseur de 1,2 mm et d'un diamètre de 80 mm, sur lequel est fixé par collage sur la face extérieure, un filet tubulaire extensible fait d'élastomère et de fibre polyamine, fermé à une de ses extrémités par collage.

40 Lorsque le dispositif est fixé au bord d'une table, le filet dépasse sous celle-ci lorsqu'il est chargé et il se rétracte lorsqu'il est vide, de ce fait il ne gêne en rien son utilisateur.

-2-

La pince et le panier sont reliés ensemble par un élastique gainé rond genre tendeur, qui en passant dans une entretoise et en suivant un trajet précis permet de maintenir la pince et le panier dans la forme utile du dispositif.

5 Cet élastique gainé rond permet aussi, suivant sa tension de maintenir le panier sur la pince, tout en permettant à celle-ci de coulisser entre lui et l'entretoise afin de procéder au réglage permettant de trouver la bonne position du panier, en fonction de l'épaisseur de la table et du poids du panier plein. Pour ce réglage il faut maintenir d'une main la pince et de l'autre l'entretoise et le panier et les faire glisser dans le sens désiré.

10 La tension de l'élastique gainé rond, fait que l'entretoise appuyée, par ses deux champs opposés, pour l'un sur la face extérieure de l'anneau du panier pour l'autre sur le plat de la pince. Ainsi maintenu en position d'utilisation et suivant la tension de l'élastique gainé rond qui doit être plus forte que le poids du panier chargé, ce dernier ne peut n'y glisser, n'y se rabattre. Une tension supplémentaire de l'élastique rond, opérée par les mains de l'utilisateur permet de faire glisser et basculer la pince et le panier, soit

15 pour procéder au réglage du dispositif, soit pour son repli et son rangement. Une entretoise permet de maintenir en bonne position la pince et le panier, elle permet aussi suivant sa largeur d'avoir une longueur d'élastique suffisante pour lui permettre de tourner avec la pince, autour de l'anneau plat du panier, tout en permettant de tourner la pince sur elle-même, dans le sens nécessaire, pour le repli de celle-ci dans

20 le panier. La largeur de l'entretoise est calculée de façon que lors du repli de la pince dans le panier, la mesure de l'ensemble pince et entretoise soit un millimètre plus grand que le diamètre du panier, ceci afin de permettre le blocage de cet ensemble dans le panier, pour le maintenir replié. Lors du repli de la pince et de l'entretoise dans le panier, une légère pression sur

25 le bord de l'anneau de panier, permet de l'ovaliser. Ceci permet à la pince (mise dans le même sens que l'anneau du panier) et à l'entretoise de rentrer dans ce dernier. En relâchant la pression sur le bord de l'anneau celui-ci coince la pince et l'entretoise et les maintient ainsi en position repliée. Dans cette position le dispositif peut rentrer

30 facilement dans une poche. Une bande de pvc dur translucide ou de couleur, rétractable à chaud vient recouvrir la face extérieure du panier. Cette bande de pvc dur qui peut servir d'écran publicitaire, permet de conforter la fixation du filet tubulaire extensible, de cacher son collage et à l'entretoise de tourner autour de l'anneau plat du panier sans abîmer la

35 bande publicitaire et le filet tubulaire extensible. Une bande publicitaire en pvc ou papier fin imprimé, peut être collée sur la face extérieure du panier avant le recouvrement de celle-ci par une bande de pvc dur, translucide ou de couleur, rétractable à chaud.

-3-

Pour utiliser le dispositif, il suffit selon la Figure 4 de dégager la pince (1) repliée dans le panier(5) par une légère pression sur l'anneau (6) de celui-ci, et selon la Figure 4 de sortir avec un doigt la pince (1) et selon les Figures 6, 7 et 8 de déplier le dispositif de façon que l'anneau (6) du panier (5) et la pince(1) se trouve dans la position d'utilisation. On fixe alors selon la Figure 9 le dispositif sur le bord d'une table en écartant la pince (1) en fonction du besoin. Puis selon la Figure 10 on règle le panier (5) en le faisant coulisser avec l'entretoise (4) sur le plat (13) de la pince (1), afin de trouver la meilleure position en fonction de l'épaisseur d'une table et du poids du panier plein. Pour ce réglage, il faut maintenir d'un coté la pince (1) et de l'autre l'entretoise (4) et le panier (5) et les faire glisser dans le sens désiré. Une fois cette opération faite, selon les Figures 3, 13, 14,15, il suffit de mettre le contenant (verre, canette ou petite bouteille, remplie de la boisson) dans le panier(5), le filet tubulaire extensible (7) s'étendra et prendra la forme du contenant, et maintiendra celui-ci en place afin qu'en cas de choc, il ne se renverse pas. Pour la présentation et le coup d'œil un réglage de fin est souvent indispensable pour présenter à peut près de niveau le panier(5).

Selon des modes particuliers de réalisation :

- L'ensemble du dispositif peut être réalisé de différentes dimensions, sous différentes formes et en divers matériaux, métal, bois, plastique ABS ou PVC, par emboutissage, usinage, fraisage ou par différents types de moulage dont l'injection.

Les dessins annexés illustrent l'invention :

La figure 1 représente le dispositif dans son ensemble.
 La figure 2 représente le dispositif replié en position fermée
 La figure 3 représente le dispositif dans sa fonction
 La figure 4 représente la façon de presser le panier du dispositif pour l'ouvrir
 La figure 5 représente la façon de sortir la pince du panier
 La figure 6 et 7 représente la façon de déplier le dispositif
 La figure 8 représente le dispositif déplié
 La figure 9 représente la mise en place du dispositif
 La figure 10 représente les possibilités de réglage du dispositif.
 La figure 11 représente le dispositif prêt à être utilisé.
 La figure 12 représente la bande publicitaire
 Les figures 3, 13, 14, 15, représente le dispositif dans sa fonction portant divers Contenants
 Les figures 15, 16, 17, 18 ,19 illustrent les différentes possibilités d'écartements de la pince, Suivant le support de fixation.

40

-4-

En référence à ces dessins et à la Figure 1, le dispositif comporte suivant une première caractéristique une pince (1) équipé d'embouts anti dérapant (2), un panier (5) équipé d'un filet tubulaire extensible (7), une entretoise (4) un élastique gainé rond (5).

Suivant une deuxième caractéristique la pince (1) est fabriquée en matière PVC pression ce qui lui offre une capacité ressort lui permettant de s'ouvrir de zéro à quatorze centimètres sans qu'elle se casse. Cette capacité ressorts lui permet de se fixer selon les Figures 13, 16, 17,18 sur des bords de tables ou accoudoirs de chaises de différentes épaisseurs. Elle possède, selon la Figure 1 et suivant une troisième caractéristique à chacune de ses extrémités un embout anti dérapant (2), fait soit en caoutchouc ou en plastique mous, ce qui permet une meilleure adhérence de la pince(1) et évite au dispositif de glisser lorsqu'il est en place.

Selon la Figure 1 et une quatrième caractéristique le dispositif comporte un panier(5) formé par un anneau plat (6) en plastique pvc, sur lequel est fixé par collage sur la face extérieure (9) un filet tubulaire extensible (7) fait d'élastomère et de fibre polyamine et qui est fermé à une extrémité par collage (8).

Suivant une cinquième caractéristique, la pince (1) et le panier (5) sont reliés ensembles par un élastique gainé rond (3) genre tendeur qui en passant dans une entretoise (4) et suivant un trajet précis permet de maintenir la pince (1) et le panier (5) dans la forme utile du dispositif.

L' élastique gainé rond (3) suivant une sixième caractéristique, permet aussi suivant sa tension de maintenir le panier (5) sur la pince (1) tout en permettant à celle ci de coulisser entre lui et l'entretoise (4) afin de procéder au réglage permettant de trouver la bonne position du panier (5) en fonction de l'épaisseur de la table et le poids du panier (5) plein. Pour ce réglage il faut, suivant la figure 10 maintenir d'une main la pince (1) et de l'autre l'entretoise (4) et le panier (5) et de les faire glisser dans le sens désiré.

Selon la Figure 1 et suivant une septième caractéristique la tension de l'élastique gainé rond (3), fait que l'entretoise (4) appuis par ses deux champs opposés (12) l'un sur la face extérieure (9) du panier (5) recouverte de la bande en pvc dur (11) et de l'autre sur le plat (13) de la pince (1). Le dispositif ainsi maintenu en position d'utilisation et suivant la tension de l'élastique gainé rond (3) qui doit être plus forte que le poids du panier (5) chargé, ce dernier ne peut n'y glisser, n'y se rabattre seul. Une tension supplémentaire de l'élastique gainé rond (3), opérée par les mains de l'utilisateur permet de faire glisser et basculer la pince (1) et le panier (5), soit pour procéder au réglage du dispositif ou à son rangement.

Selon la Figure 4 et suivant une huitième caractéristique, l'entretoise (4) permet de maintenir en bonne position la pince (1) et le panier (5), elle permet aussi suivant sa largeur d'avoir une longueur suffisante d'élastique gainé rond (3) pour lui permettre de tourner avec la pince (1), autour de l'anneau plat (6) du panier (5), tout en permettant de tourner la pince (1) sur elle-même dans le sens nécessaire pour le replie de celle-ci dans le panier (5). Suivant une neuvième caractéristique, la largeur de l'entretoise (4) est calculée de façon que lors du replie de la pince (1) dans le panier (5) la mesure de

-5-

l'ensemble pince (1) et entretoise (4) soit 1mm plus grand que le diamètre du panier (5) ceci afin de permettre le blocage de cet ensemble dans le panier (5) pour le maintenir replié.

Selon la Figure 4 et suivant une dixième caractéristique, lors du replie de la pince (1) et de l'entretoise (4) dans le panier (5) une légère pression (14) sur le bord de l'anneau (6) de ce dernier, permet de l'ovaliser. Ceci permet à la pince (1) mise dans le même sens que l'anneau (6) du panier (5) et à l'entretoise (4) de rentrer dans ce dernier. En relâchant la pression (14) sur le bord de l'anneau (6) celui-ci coince la pince (1) et l'entretoise (4) et les maintient ainsi en position repliée. Dans cette position le dispositif peut rentrer facilement dans une poche.

Selon la Figure 1 et suivant une onzième caractéristique, une bande de pvc dur (11) translucide ou de couleur, rétractable à chaud viens recouvrir la face extérieure (9) du panier (5). Cette bande de pvc dur (11) qui peut servir d'écran publicitaire, permet de conforter la fixation du filet tubulaire extensible (7) de cacher son collage et à l'entretoise (4) de tourner autour de l'anneau plat (6) sans abimer la bande publicitaire (10) et le filet tubulaire extensible (7).

Selon la Figure 12 et suivant une douzième caractéristique une bande publicitaire (10) en pvc ou papier fin imprimé, peut être collée sur la face extérieure (9) du panier (5) avant le recouvrement de celle-ci par une bande de pvc dur (11) translucide rétractable à chaud. Cet ensemble formant un écran publicitaire.

Références aux dessins

- 1 : Pince
- 2 : Embout anti dérapant
- 3 : Elastique gainé rond
- 25 4 : Entretoise
- 5 : Panier
- 6 : Anneau plat (panier)
- 7 : Filet tubulaire extensible
- 8 : Collage (filet extensible)
- 30 9 : Face extérieure (panier)
- 10 : Bande publicitaire
- 11 : Bande pvc dur (panier)
- 12 : Champs opposés (entretoise)
- 13 : Plat de la pince
- 35 14 : Pression exercé sur l'anneau de la pince
- 15 : Position de réglage

-6-

Revendications

- 5
- 1) Dispositif mobil porte- verres, canettes et bouteilles, pouvant se fixer sur divers supports tels que les rebords de table ou accoudoir de chaise, caractérisé en ce qu'il comporte : une pince (1) équipé d'un embout anti dérapant à ses deux extrémités (2), un panier (5) équipé d'un filet tubulaire extensible (7), la pince et le panier étant reliés ensemble par un élastique gainé rond (5), qui , en passant dans une entretoise (4) et suivant un trajet précis, permet de maintenir la pince (1) et le panier (5) dans la forme utile du dispositif.
- 10
- 2) Dispositif, selon la revendication 1, caractérisé en ce que la pince (1) est fabriquée en matière PVC pression, ce qui lui offre une capacité ressort lui permettant de s'ouvrir de zéro à quatorze centimètres sans qu'elle se casse.
- 15
- 3) Dispositif, selon les revendications 1 et 2 caractérisé en ce que le panier (5) est formé par un anneau plat (6) en plastique PVC, sur lequel est fixé par collage sur sa face extérieure(9) le filet tubulaire extensible(7)
- 4) Dispositif, selon la revendication 3, caractérisé en ce que le filet tubulaire extensible(7) est fait d'élastomère et de fibre polyamine.
- 20
- 5) Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé, en ce que l'élastique gainé rond (3) permet suivant sa tension de maintenir le panier (5) sur la pince(1) par le biais de l'entretoise (4) qui appuie par ses deux chants opposés (12) , l'un sur la face extérieure (9) du panier (5), l'autre sur le plat (13) de la pince (1), tout en permettant à celle-ci de coulisser entre ledit panier (5) et l'entretoise (4) afin de procéder au réglage permettant de trouver la bonne position du panier(5) en fonction de l'épaisseur du support et du poids du panier plein.
- 25
- 6) Dispositif selon les revendications précédentes caractérisé, en ce que la largeur de l'entretoise (4) est calculée de façon à avoir une longueur d'élastique suffisante pour permettre au panier de tourner avec la pince autour de l'anneau plat du panier (6) cette largeur étant telle que la mesure de l'ensemble pince (1) et entretoise (4) soit 1mm plus grand que le diamètre du panier (5) ceci afin de permettre le blocage de cet ensemble dans le panier (5), lorsqu'il est en position repliée dans le panier (5).
- 30
- 7) Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes , caractérisé en ce qu'une bande publicitaire (10) en PVC ou en papier fin imprimé, peut être collée sur la face extérieure (9) du panier (5) avant recouvrement de celle-ci par une bande de PVC dur (11) translucide rétractable à chaud, qui permet d'une part de conforter la fixation du filet tubulaire extensible (7), et d'autre part à l'entretoise (4) de tourner autour de
- 35

-7-

l'anneau plat(6) sans abimer la bande publicitaire (10) et le filet tubulaire (7).

8) Procédé d'utilisation du dispositif selon l'une quelconque des revendications 1 à 7, caractérisé en ce que, à partir d'une position repliée du dispositif, on opère selon les étapes suivantes :

5

On dégage la pince (1) repliée dans le panier (5) par une légère pression sur l'anneau plat (6) de celui-ci ;

On sort avec un doigt la pince (1) et on déplie le dispositif de façon que l'anneau(6) du panier (5) et la pince se trouve dans la position d'utilisation ;

10

On fixe le dispositif sur le bord du support en écartant la pince (1) selon le besoin ;

On règle le panier (5) en le faisant glisser dans le sens désiré, afin de trouver la meilleure position en fonction de l'épaisseur du support et du poids du panier plein ;

15

On dispose enfin le contenant dans le panier(5) et le filet tubulaire s'étendra pour prendre la forme du contenant et le maintenir de façon sûre.

9) Procédé d'utilisation selon la revendication précédente, caractérisé en ce que, pour mettre le dispositif en position repliée, on opère selon les étapes suivantes :

20

A partir de la position d'utilisation, on applique une tension supplémentaire sur l'élastique rond afin de faire glisser et basculer la pince (1) et l'entretoise (4) autour de l'anneau plat (6) du panier (5), tout en effectuant une rotation de la pince sur elle-même ;

25

On applique une légère pression sur le bord de l'anneau plat (6) du panier afin de l'ovaliser ;

On insère alors l'ensemble pince-entretoise mis à plat à l'intérieur de l'anneau plat (6) du panier :

30

On relâche la pression sur les bords de l'anneau (6) qui va alors coincer la pince(1) et l'entretoise (4) et les maintenir en position repliée, de sorte que le dispositif puisse être disposé dans une poche.

35

40

1/3

FIG. 1

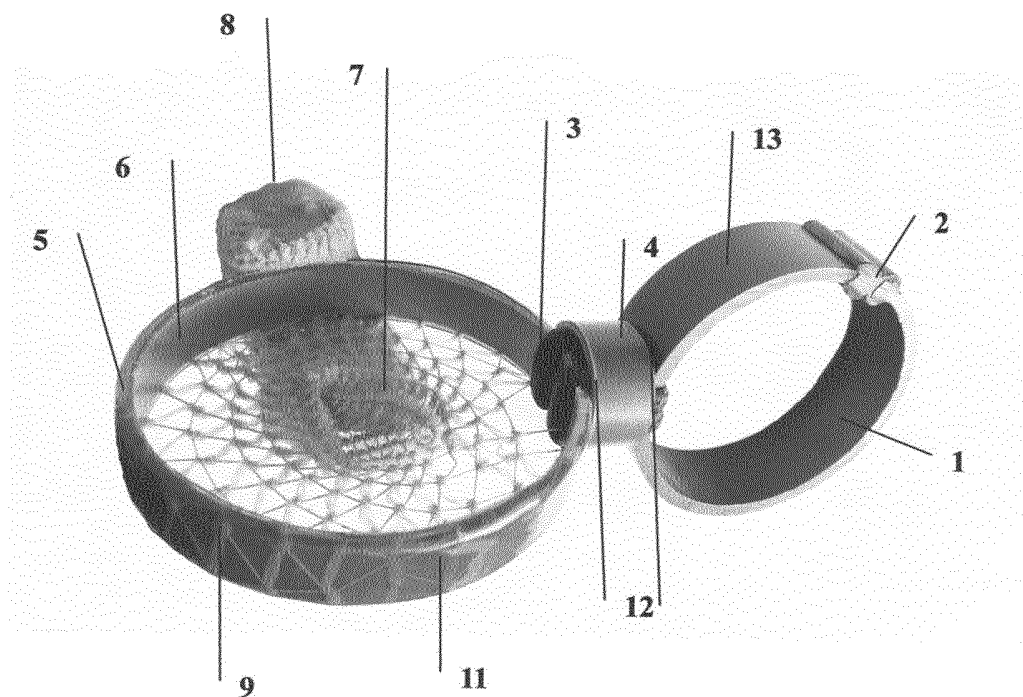


FIG. 2

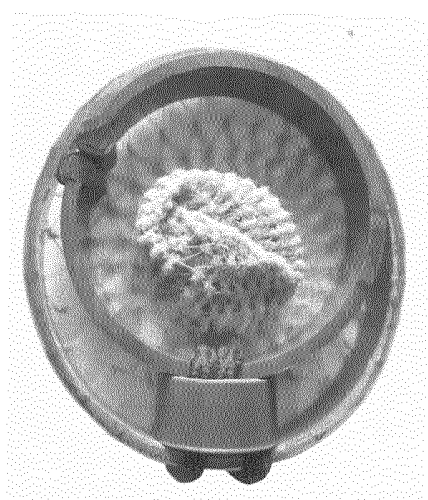


FIG. 3



2/3

FIG. 4

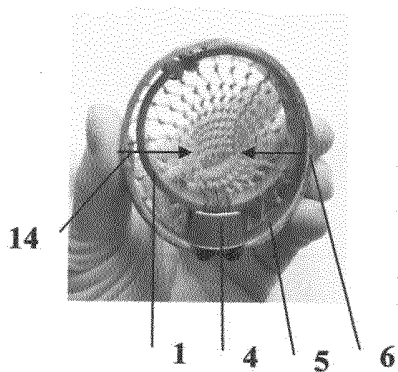


FIG. 5

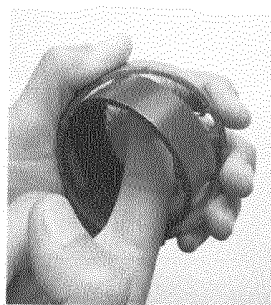


FIG. 6

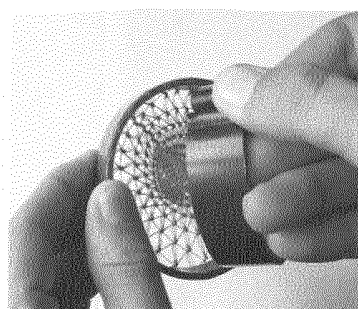


FIG. 7

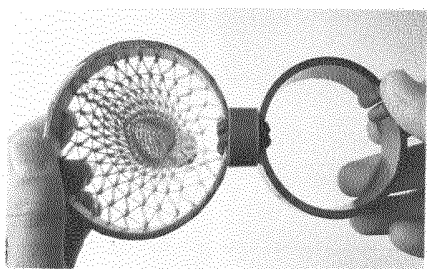


FIG. 8

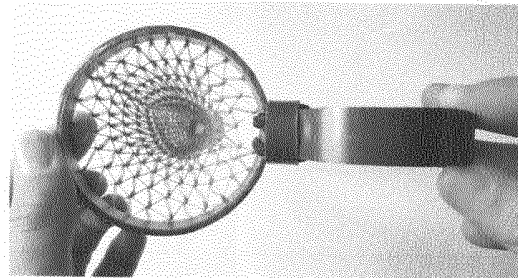


FIG. 9

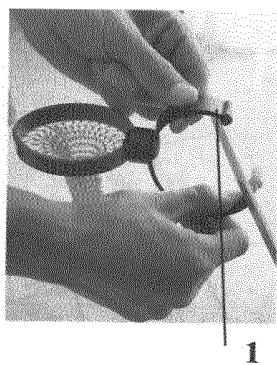


FIG. 10

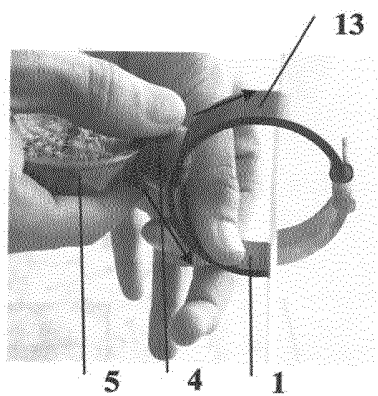


FIG. 11

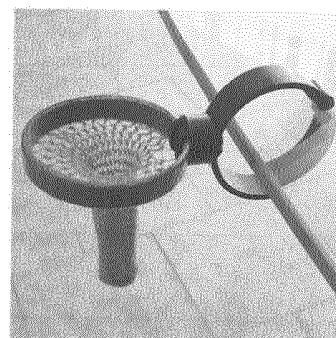


FIG. 12



10

FIG. 13



FIG. 14



FIG. 15

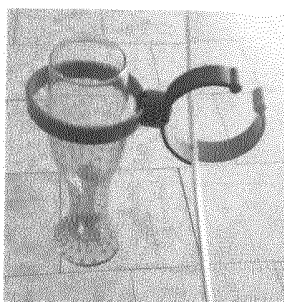


FIG. 16

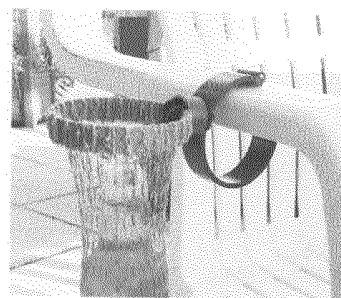


FIG. 17

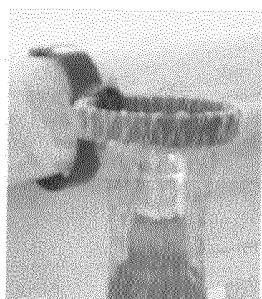


FIG. 18

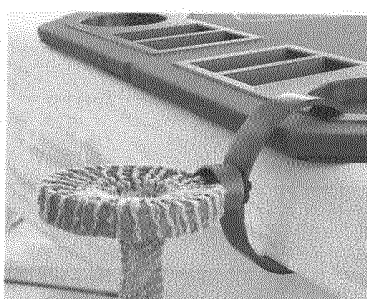
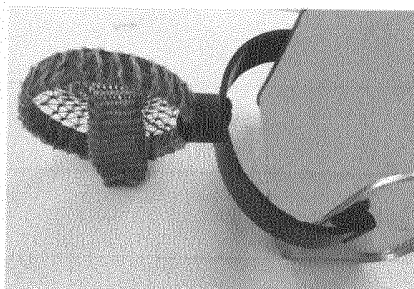


FIG. 19



**RAPPORT DE RECHERCHE
PRÉLIMINAIRE**

établi sur la base des dernières revendications
déposées avant le commencement de la recherche

N° d'enregistrement
national

FA 832195
FR 1670563

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
A	US D 461 996 S1 (LIAO GORDON [TW]) 27 août 2002 (2002-08-27) * le document en entier * -----	1,8	A47G29/093 A47G23/02
A	CN 201 700 987 U (JUNLI YAN) 12 janvier 2011 (2011-01-12) * le document en entier * -----	1,8	
A	US 2014/183309 A1 (PASHO ELIZABETH ANN [US]) 3 juillet 2014 (2014-07-03) * alinéa [0027] - alinéa [0061]; figures * -----	1,8	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (IPC)
			A47G
		Date d'achèvement de la recherche	Examineur
		16 mai 2017	Vistisen, Lars
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 1670563 FA 832195**

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.

Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du 16-05-2017

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US D461996	S1	27-08-2002	AUCUN	

CN 201700987	U	12-01-2011	AUCUN	

US 2014183309	A1	03-07-2014	AUCUN	
